



Communiqué du comité Central d'Entreprise de RTE

Dans le cadre de la continuité du droit d'alerte sur le projet d'ouverture du capital de Rte, une délégation représentant l'ensemble des Organisations Syndicales du CCE a rencontré aujourd'hui le directeur financier d'EDF – Xavier GIRRE.

Tout en rappelant l'opposition au projet d'ouverture du capital de Rte, la délégation est venue avec de nombreuses questions :

- Le mandat d'EDF pour conduire ce projet,
- Les schémas financiers (holding, actionnariat direct, ...) envisagés,
- Le calendrier prévisionnel,
- La capacité de Rte d'assumer ses missions dans le cadre de l'augmentation du taux de dividende,
- La procédure de vente envisagée (appel d'offre, gré à gré),
- Les garanties pour l'avenir de Rte et de ses agents,
- ...

Le directeur financier a répondu par des déclarations de bonnes intentions en rappelant l'attachement de la maison mère à sa filiale.

La délégation n'a toutefois obtenu que peu de réponses concrètes. Néanmoins, nous avons entendu que des «adaptations»

réglementaires et techniques devront être réalisées pour réaliser ce projet.

Cette réunion est loin de lever les inquiétudes qui pèsent sur l'avenir de Rte. La procédure de droit d'alerte va se poursuivre et la mobilisation des élus du CCE contre ce projet également.

La délégation représentant les élus du CCE